



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Première session

Rome, 3 – 7 avril 2006

Budgets 2006 et 2007 du Fonds fiduciaire de la CIPV

Point 12.4.2 de l'ordre du jour provisoire

I. Budget 2006

1. Conformément aux directives financières concernant le Fonds fiduciaire de la CIPV, les estimations budgétaires ont été examinées par le Groupe de travail informel sur la planification stratégique et l'assistance technique à sa réunion annuelle d'octobre 2005.
2. Le Secrétariat a rappelé au Groupe de travail que les arriérés de financement ne seraient plus disponibles, ce qui aura une incidence considérable sur les recettes pour l'intégralité du budget de la CIPV. Le Groupe de travail a hiérarchisé les activités au titre du budget de la CIPV, réduisant les dépenses d'un montant estimatif de 4 millions de dollars EU nécessaires pour faire face aux besoins actuel du Plan stratégique, à un niveau estimatif de 2,5 millions de dollars EU qui devraient être mis à disposition, selon ce que décidera la Conférence de la FAO.
3. Conformément au plan opérationnel recommandé, le budget du Fonds fiduciaire a été établi par le Secrétariat sur la base des besoins (par ordre de priorité) et dépasse donc les 10 pour cent de marge de manœuvre autorisée dans certains domaines. Le tableau 1 en annexe contient les propositions d'allocation de crédits au Fonds fiduciaire de la CIPV pour 2006.
4. Le Groupe de travail a approuvé les projections des dépenses pour 2006, étant entendu que des ajustements pourraient être nécessaires si d'autres fonds fiduciaires étaient disponibles.
5. À l'heure actuelle, seuls le Canada et la Nouvelle-Zélande ont effectué des contributions au Fonds fiduciaire pour 2006.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

II. Budget 2007

6. Pour son examen du budget du fonds fiduciaire, le Groupe de travail est parti de l'hypothèse que le montant alloué en 2007 au titre du Programme ordinaire de la FAO serait le même qu'en 2006.
7. Compte tenu de ce qui précède, la liste pour le budget de 2007 a été établie à un niveau nettement supérieur pour permettre d'atteindre les objectifs du Plan stratégique. Il a ainsi été possible de déterminer le coût effectif des activités et le montant du financement nécessaire.
8. La source des recettes pour le Fonds fiduciaire en 2007 n'a pas encore été déterminée. (À noter: la contribution du Canada prend fin en 2006).
9. Le tableau 2 en annexe présente les propositions d'allocation de crédits pour le Fonds fiduciaire de la CIPV en 2007.
10. La CMP est invitée à:
 1. *Noter* les contributions prévues au Fonds fiduciaire de la CIPV pour 2006
 2. *Accepter* les allocations proposées du Fonds fiduciaire de la CIPV aux diverses activités qui figurent au tableau 1
 3. *Accepter* que le Secrétariat soit en mesure d'établir les budgets soumis pour approbation avec des fonds alloués sur une base prioritaire (en fonction des besoins)
 4. *Encourager* les parties contractantes à apporter une contribution au Fonds fiduciaire de la CIPV
 5. *Remercier* les Gouvernements canadien et néo-zélandais de leurs contributions au Fonds fiduciaire en 2006.

Tableau 1. Allocations de crédits proposées pour le Fonds fiduciaire de la CIPV en 2006

Recettes (dollars EU)		
Canada		163 585
Montants reportés (y compris 48 400 NZ reçus en 2005)		246 000
Total		409 585
moins 6 pour cent de frais généraux		-24 575
Total		385 101
Dépenses (dollars EU)		
%	Activité	
29 (25)*	Dir. 1 - Participation à la CMP – voyages**	110 000
18 (5)	Dir. 1 - Participation au Comité des normes et aux Groupes de travail d'experts	70 000
10 (10)	Dir. 2 - Échange d'informations – ateliers/participation aux ateliers	40 000
27 (25)	Dir. 4 - Ateliers régionaux sur les projets de NIMP	105 000
0 (15)	Dir. 4 - Assistance technique pour la mise en application des NIMP	
13 (17)	Dir. 4 - Évaluation de la capacité phytosanitaire	50 000
3 (3)	Dir. 5 - Dépenses générales de fonctionnement	10 000
Total		385 000

* Les pourcentages entre parenthèses reflètent les différentes règles du Fonds fiduciaire.

** Dans le budget général, ces dépenses figurent sous la rubrique Direction# 4: Assistance technique.

Dir. 1 - Participation à la CMP

L'allocation de 110 000 dollars EU servira à payer les dépenses de voyage (per diem inclus) d'une trentaine de participants qui assisteront à la CMP-1 (d'après la moyenne de 2005: 3 600 dollars/personne).

Dir. 1 - Participation au Comité des normes et aux Groupes de travail d'experts

L'allocation de 70 000 dollars contribuera à financer la majorité des dépenses d'un groupe de travail d'experts et une partie d'une des réunions du Comité des normes.

Dir. 2 - Échange d'informations

Plusieurs ateliers régionaux permettront de former les utilisateurs nationaux pour qu'ils puissent participer au Portail phytosanitaire international, afin d'aider les parties contractantes à respecter leurs obligations en matière de rapport à la CIPV. L'allocation de 40 000 dollars aidera à financer la participation des pays en développement (10 à 12 participants) à ces ateliers.

Dir. 4 - Ateliers régionaux chargés d'examiner les projets de normes

Une allocation de 145 000 dollars (s'ajoutant aux 30 000 dollars fournis par l'UE) aidera à financer quatre ateliers régionaux chargés d'examiner les projets de NIMP durant la période de consultation des pays en 2006.

Dir. 4 - Assistance technique pour la mise en application des NIMP

Aucun financement.

Dir. 4 - Évaluation de la capacité phytosanitaire

Deux petits groupes de travail sont prévus

Tableau 2. Allocations de crédits proposées pour le Fonds fiduciaire de la CIPV en 2007

Dépenses proposées (dollars EU)		
%	Activité	
34	Dir. 1 - Participation à la CMP – voyages	250 000
9	Dir. 1 - Participation au Comité des normes et aux Groupes de travail d'experts	70 000
8	Dir. 2 - Échange d'informations – ateliers/participation aux ateliers	60 000
38	Dir. 4 - Ateliers régionaux sur les projets de NIMP	280 000
7	Dir. 4 - Assistance technique pour la mise en application des NIMP	50 000
3	Dir. 4 - Évaluation de la capacité phytosanitaire	25 000
1	Dir. 5 - Dépenses générales de fonctionnement	10 000
Total		745 000